

Questions orales

par des intérêts canadiens. Nous avons garanti l'appui à l'infrastructure de l'industrie canadienne du livre en maintenant un système d'entrepôts intégrés, et ainsi de suite. Et ce ne sont là que quelques-uns des engagements pris par l'acquéreur.

En même temps, comme le ministre l'a dit, la CDIC a bien cédé son intérêt dans Ginn, par suite d'un engagement verbal pris par le gouvernement précédent. Après examen, nous avons jugé que cet engagement ne serait pas respecté par quelque acheteur canadien éventuel.

À cause de l'obtention d'engagements très importants dans le cadre de l'acquisition, nous estimons que cette transaction présentait un avantage net pour le Canada.

Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Témiscouata): J'adresse ma question au ministre de l'Industrie.

Le 14 février, la société américaine ViaCom a acquis le contrôle du groupe Paramount, aux États-Unis. Cette transaction aura de lourdes conséquences sur le taux de propriété canadienne dans le secteur culturel, car Paramount est un protagoniste d'importance dans notre industrie culturelle. Cette société contrôle notamment Prentice-Hall, Ginn Publishing et Maxwell Canada, et elle détient une importante participation dans les cinémas Famous Players.

Comme la transaction ViaCom-Paramount représente un fort accroissement de la propriété étrangère dans notre secteur culturel, le ministre demandera-t-il à Investissement Canada d'examiner cette transaction, comme la Loi sur Investissement Canada l'autorise à le faire?

L'hon. John Manley (ministre de l'Industrie): Monsieur le Président, je suis enchanté de constater que le Bloc québécois tient tellement à protéger la souveraineté culturelle du Canada. C'est une excellente nouvelle pour le Canada.

Je dois dire à la députée que, en fait, je n'ai pas besoin d'intervenir comme elle me demande de le faire, car la transaction, qui est une acquisition indirecte de ces sociétés canadiennes, peut être examinée par Investissement Canada conformément à la loi.

Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Témiscouata): Le gouvernement oublie l'une de nos promesses. Nous avons dit que, tant et aussi longtemps que nous ferions partie du Canada, nous veillerions aux intérêts du Canada aussi bien qu'à ceux du Québec.

Le ministre, à la différence de son collègue du Patrimoine canadien, va-t-il prendre l'engagement de protéger le patrimoine canadien en redonnant aux Canadiens le contrôle de Ginn Publishing lorsqu'Investissement Canada examinera la transaction ViaCom-Paramount?

L'hon. John Manley (ministre de l'Industrie): L'engagement que nous prenons est très clair, monsieur le Président. C'est de veiller à ce que toute transaction soumise à l'examen d'Investissement Canada rapporte des avantages nets au Canada.

• (1430)

LES DÉPENSES DU GOUVERNEMENT

M. Preston Manning (Calgary-Sud-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

Après avoir étudié la politique canadienne des dépenses publiques au cours des 20 dernières années, M. Donald Savoie, un économiste, est parvenu à la conclusion suivante: les principaux efforts qui se font pour réduire les dépenses gouvernementales ne sont pratiquement jamais couronnés de succès s'ils n'ont pas l'appui inconditionnel du chef du gouvernement.

À la lumière de cette conclusion, le premier ministre acceptera-t-il de se retracter ou de modifier la déclaration qu'il a faite la semaine dernière en Alberta, où il a dit qu'il n'y aurait pas d'autres réductions de dépenses, au cours des trois prochaines années, que celles annoncées dans le budget de 1994?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre): Monsieur le Président, j'ai dit, à Edmonton, que nous voulions réduire les dépenses. Lorsqu'on voyage au Canada, on constate que beaucoup de gens pensent que nous avons annoncé des réductions très importantes et que nous devons maintenant passer aux actes.

En même temps, j'ai dit que nous avions un plan et ce plan est clair. Au cours des trois prochaines années, nous voulons ramener le déficit à 3 p. 100 du PNB. J'ai dit qu'avec les réductions de dépenses déjà annoncées et une croissance de 3 p. 100, la première année, et de 3,8 p. 100, la deuxième, nous atteindrions notre objectif. J'ai aussi demandé au ministre des Relations fédérales-provinciales d'examiner tous les autres secteurs du gouvernement pour voir si nous ne pouvons pas faire mieux.

C'est pour cela qu'hier, par exemple, nous avons conclu une entente avec le vérificateur général pour qu'il étudie de façon raisonnable le problème des avions au service du gouvernement.

En ce qui me concerne, je veux réduire les dépenses autant que faire se peut, mais je tiens à ce que cela se fasse d'une manière responsable. Si les réductions de dépenses sont trop importantes, on ne fait que créer du chômage et accroître les difficultés des Canadiens.

M. Preston Manning (Calgary-Sud-Ouest): Monsieur le Président, il n'en demeure pas moins que le déficit se situe aux alentours de 40 à 45 milliards de dollars. Le gouvernement a actuellement une dette d'un demi-billion de dollars. La faiblesse et l'incertitude de la réponse du premier ministre n'inspirent pas confiance, surtout aux investisseurs et aux prêteurs.

Le premier ministre va-t-il reconnaître que son échec à prendre des mesures efficaces pour régler le problème du déficit et de la dette fait aujourd'hui fléchir le dollar et hausser les taux d'intérêt?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre): Monsieur le Président, je pense que le gouvernement a livré exactement ce qu'il avait promis de livrer. Nous avons tenu les promesses que nous avons faites dans le livre rouge. Nous sommes sur la bonne voie. Quiconque se donnera la peine de vérifier ne pourra que